

La République du Centre, 16 juillet 2013

VIE ET LUMIÈRE ■ On ne sait toujours pas où se tiendra le rassemblement évangélique tsigane d'août

# La balle dans le camp de Matignon

**Il appartient désormais aux services du premier ministre de trancher et de décider si le rassemblement se tiendra à Nevoy... ou pas.**

**Parodie Antenne**

**D**ans notre édition de jeudi, nous annonçons que le rassemblement d'août de l'association Vie et Lumière pourrait avoir lieu à Nevoy pour la seconde fois cette année.

Le pasteur Joseph Charpentier, l'un des responsables de l'association, revient en fin de semaine dernière et peut éventuellement attendre plus longtemps : « Si nous n'avons pas de réponse avant la fin de semaine, nous serons obligés de choisir Nevoy (NDLR : le terrain appartient à l'association), en l'honneur de l'énorme organisation qui se prépare en ce rassemblement ».

En 2011-2012, le ministre de l'Intérieur, Claude Gaudin, avait permis aux élus du Gers de accueillir dans leur commune la même année. Une hypothèse qui ne peut plus être écartée aujourd'hui. Pourquoi ?

**■ Quel dilemme le site ou le lieu ?** Les responsables de l'association formulent une demande chaque année. Celle-ci est ensuite examinée par le mi-



MAÏNTEMIER. Les paysans et l'association Vie et Lumière ne savent toujours pas où se tiendra le festival du 23 et 24 septembre, encore.

nistre. On se rappelle que les maires de Nevoy et Saint-Martin-sur-Dropt, entre autres, s'étaient rendus place Beuveaux à plusieurs reprises pour travailler sur ce dossier sensible.

**■ Comment est réglé le site à Nevoy ?** Une fois que les négociations ont fonctionné, les élus du conseil municipal de Nevoy, et notamment : Franck Poirier, maire, député socialiste, afin qu'il évoque le sujet avec le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls.

« J'ai pu constater avec le ministre de l'Intérieur et avec Matignon, l'ai demandé le strict et intégral respect de l'engagement pris il y a quelques années au ministre de l'Intérieur par l'Etat devant des parlementaires et élus du Loiret, par lequel il s'est engagé à ce qu'il y aurait chaque année qu'un seul grand rassemblement par an, à Nevoy, au printemps et que les grands rassemblements de l'été n'aient lieu que sur d'autres terrains mis à disposition par l'Etat dans d'autres secteurs géographiques », déclarait hier Jean-Pierre Bouché.

**■ Et Ne et Neval, dans tout ça ?** Hier soir, Didier Vermeersch, président d'Action Grande Pastèque, association proche de Vie et Lumière, attend toujours la réponse de l'Etat. « Tout cela devient très épineux pour nous. On nous dit ce mardi matin au plus tard, sous cette semaine. Cela prouve que la décision n'est pas prise ».

ministre de l'Intérieur, qui a en charge la gestion des « grands rassemblements ».

Cependant, comme ces réunions estivales qui peuvent être plusieurs dizaines de milliers de personnes, se déroulent généralement sur d'anciennes bases militaires, il faut trouver également avec le ministre de la Défense. C'est ce qui se passe actuellement. Les deux ministres identifient des terrains, pro-

position qui sont ensuite soumis à l'arbitrage des services du premier ministre dans le cadre des RIM (Risques Intermunicipaux). La question devrait être tranchée vendredi, ce qui n'a pas été le cas. La décision devrait être rendue publique dans les heures ou jours qui viennent.

**■ Une promesse avait été faite par le ministre de l'Intérieur, Claude Gaudin, en 2011. L'Etat peut-il faire marche arrière et renouer le rassemblement évangélique à Nevoy ?** Oui, puisque la décision finale revient à Matignon, qui peut très bien choisir de ne réaliser aucune des propositions formulées par le ministre de l'Intérieur. Certains élus du Gers ont critiqué également que le changement de la site de l'Etat, et donc des ministères, ne change la donne et ne respecte en cause la parole donnée.